	Compte-rendu Rencontre nationale Oiseaux Marins
	RESOM – RESeau national Oiseaux Marins
	Mercredi 05/11/2014 Aquarium de la porte dorée - Paris

Introduction / Jérôme PAILLET et Alexis WARGNIEZ (AAMP)

Une première journée a été organisée début 2012 pour favoriser l'émergence d'un réseau national oiseaux marins. Ce réseau n'a pu se mettre en place pour des raisons budgétaires et en l'absence de consensus sur le portage et l'animation du réseau lui-même.

Les échanges avec les différents acteurs concernés par la thématique « oiseaux marins » ont toutefois perduré, notamment à travers les ateliers PACOMM de 2012, 2013 et 2014 et une journée consacrée à la réflexion de la mise en place du programme de surveillance « oiseaux marins » pour la DCSMM.

Aujourd'hui l'Agence des aires marines protégées ressent le besoin de relancer ce réseau pour répondre avec efficacité aux exigences européennes, notamment à la DCSMM, mais aussi aux nécessités de gestion des réseaux d'aires marines protégées, aux échelles de façade ou nationale. Ce réseau permettrait également de faciliter les échanges entre les différents acteurs (gestionnaires, scientifiques, associations, organismes de l'Etat) pour favoriser l'émergence de projets d'envergure concertés.

Ce réseau a pour vocation de compléter ou de rassembler les réseaux déjà existants et non de les remplacer. Il doit également répondre aux besoins de chacun.

Résultats de suivis réalisés par une collaboration de différents acteurs

Résultats des suivis d'échouages d'oiseaux marins en Manche suite à la tempête d'hiver 2014 / Fabrice GALLIEN (GONm)

Enquête « oiseaux échoués »

Elle est menée depuis 40 ans par le GONm, Picardie Nature et le GON, durant le dernier week-end de février. Les cadavres sont identifiés et dénombrés et la cause de la mort est identifiée quand cela est possible.

En 2014, les échouages les plus importants sont répertoriés sur la façade occidentale de la presqu'île du Cotentin. Quasi nuls dans le Calvados, les taux augmentent pour le Pas de Calais.

Les cinq principales espèces concernées sont le pingouin torda, le guillemot de Troil, le cormoran huppé, le goéland argenté et le macareux moine.

Les résultats sont présentés par département. Ils expriment les effectifs et les taux d'échouage par rapport au linéaire prospecté (nombre de kms).

Avec 40 ans d'historique, nous pouvons nous rendre compte de l'ampleur des échouages de l'hiver 2014 consécutifs aux tempêtes. L'année 2014 ne ressort qu'en 5^{ème} position pour la Picardie, 7^{ème} position pour la Normandie en termes de nombre d'échouages. Cependant ces données sont estimées à l'échelle des régions et il est probable que 2014 fasse partie des années ayant le plus fort taux d'échouage pour l'ouest Cotentin depuis 40 ans.

Enquête EcoQO Oiled guillemot

Il s'agit d'un objectif écologique fixé par la convention OSPAR demandant d'atteindre un taux de guillemots porteurs de traces de mazout (traces extérieures et ingestions observées par nécropsie)

inférieur à 10% du nombre total d'individus retrouvés échoués. Ce protocole est récent mais l'analyse des données sur plusieurs années permettra une approche intéressante.

Enquête EcoQO fulmar litter

Il s'agit d'un objectif écologique fixé par la convention OSPAR demandant à ce que moins de 10% des fulmars aient plus de 0.1 mg de matière plastique dans l'estomac. 4 cadavres de fulmars ont été récoltés mais hors protocole OSPAR (hors période et /ou hors secteurs d'étude). Ils ont toutefois des informations à apporter. La question s'il faut intégrer ces collectes opportunistes dans le cadre de l'indicateur EcoQO fulmar/pastique est donc soulevée.

Bilan des échouages massifs d'oiseaux marins en Atlantique suite à la tempête d'hiver 2014 / T. MICOL (LPO).

Dans le cadre du projet FAME, La LPO a mis en place un projet de réseau de veille des échouages sur la façade atlantique. Ce projet est devenu, avec les échouages massifs de l'hiver 2014, une expérimentation à grandeur nature avec la mise en place d'une cellule de crise à l'échelle de la façade, coordonnée par la LPO. Cette dernière a sollicité les associations locales et les centres de sauvegarde de l'Aquitaine au Finistère permettant d'avoir une couverture exhaustive du littoral et un comptage simultané sur plusieurs week-ends. Ces week-ends ont été complétés par des prospections plus opportunistes suite à l'arrivée massive d'oiseaux échoués.

43 564 oiseaux ont été recensés entre le 1^{er} janvier et le 29 mars (chiffres arrêtés en avril qui ont pu évoluer par la suite), les échouages les plus importants ont été localisés en sud Bretagne, en Vendée et en Charente-Maritime. En moyenne 15,77 oiseaux ont été recensés par kilomètre prospecté. Ces échouages concernaient à 90% des alcidés avec une majorité de macareux (66%) puis de guillemots de Troil (27%), la proportion de guillemots étant plus importante dans le sud de l'Aquitaine.

93 % des macareux retrouvés sont considérés comme adultes. L'effet des pertes sur les colonies est toutefois difficile à établir et ne sera peut-être identifié qu'à l'avenir, sachant également que ces oiseaux échoués ne proviennent pas forcément des colonies françaises. 165 oiseaux étaient bagués, dont 43 macareux. 29 d'entre eux venaient de colonies britanniques, et notamment d'Ecosse.

La cartographie des échouages peut être mise en relation avec les données SAMM issues du programme PACOMM. Il y a une corrélation géographique entre les zones identifiées par SAMM pour les alcidés et les échouages de l'hiver 2014

Les causes de ces échouages ne sont pas évidentes. La sous-alimentation est la cause principale suspectée mais elle peut être la conséquence d'un certain nombre de facteurs (succession de tempêtes, vents dominants de sud ouest, modification des courants marins, forte houle modifiant les ressources ...)

Discussions

Comment expliquer la forte proportion d'échouage de macareux en Atlantique alors que les populations de pingouins et guillemots semblent plus importantes ?

Bernard Cadiou précise qu'à cette époque de l'année, le macareux a une distribution plus au large que le guillemot ou le pingouin. Au moment de repartir vers leurs colonies de reproduction, ils se sont retrouvés dans un flux qui les a progressivement repoussés vers le littoral. Le macareux, comme les autres alcidés, ne cumulent pas de réserve. Ils doivent chercher sans cesse de la nourriture dans des conditions difficiles, les difficultés grandissant au fur et à mesure de l'affaiblissement de l'oiseau.

Avec un autre régime de vent, la mortalité aurait pu être la même mais plus au large et invisible en France. On ne sait donc pas si cette mortalité identifiée à l'hiver 2014 est un phénomène exceptionnel ou simplement une représentation de ce qui se passe habituellement plus au large.

Bilan du 5^{ème} recensement des oiseaux marins nicheurs (ROMN) / Bernard Cadiou (GISOM)

Ce recensement décennal, organisé en France métropolitaine sur la période 2009-2012, est désormais dans sa phase de bilan numérique et cartographique. 28 espèces d'oiseaux marins et espèces apparentées sont concernées par ce recensement, impliquant de nombreuses structures et nécessitant la mobilisation d'un grand nombre d'observateurs.

Résultats

La plus grande concentration en nombre d'espèces se situe sur la pointe ouest de la France, entre le Cotentin et la Vendée. Les Côtes d'Armor (22) sont le département français qui accueille la plus grande diversité d'oiseaux marins nicheurs avec 17 espèces recensées sur 21 possibles. En Méditerranée, ce sont les Bouches du Rhône (13) les mieux représentées en terme de diversité avec 13 espèces recensées.

221 000 couples ont été dénombrés pour ces 28 espèces, avec 31 200 pour les Côtes d'Armor (14%), 28 500 pour le Finistère (13%) et 24 400 pour les Bouches du Rhône (11%).

Parmi les 28 espèces, les cinq les plus représentées (goéland argenté, goéland leucopnée, mouette rieuse, fou de bassan et goéland brun) représentent 75% des oiseaux marins nicheurs de France. Les quatre plus rares (sterne de Dougall, goéland cendré, pingouin torda, goéland d'Audouin) représentent moins de 0,1% et comptent toutes moins de 100 nicheurs en France.

Une majorité des 28 espèces nicheuses est faiblement représenté sur le plan numérique. Cette faible représentativité se retrouve dans la liste rouge UICN des espèces menacées en France avec 14 espèces classées. Les oiseaux marins français, pour beaucoup en limite sud de répartition, sont donc globalement plus menacés qu'en bonne santé.

Bilan goélands urbains

Le nombre de colonies urbaines a été multiplié par deux sur une décennie pour les quatre espèces de grands goélands. 40% des effectifs nationaux du goéland argenté vivent désormais en milieu urbain. Le nombre global de goélands argentés est en grand déclin et si la tendance se confirme, en 2020, le nombre de couples sera inférieur à 40 000, dont plus de 30 000 en milieu urbain. Cela posera problème pour les autorisations d'intervention de limitation de population en zone urbaine.

Valorisation des résultats

Les résultats seront mis à disposition dans un article récapitulatif dans les revues Ornithos et Espaces naturels, sur le site internet de l'Observatoire national de la mer et du littoral, alimenteront l'Atlas des oiseaux nicheurs de France ...

Les documents méthodologiques (méthodes de suivi des colonies d'oiseaux marins : dénombrement de l'effectif nicheur et suivi de la production en jeunes) pourrait également être valorisé, par exemple sous forme de cahier technique de l'ATEN.

Les données collectées vont enfin permettre de répondre à certains engagements : indicateurs B1 et B3 OSPAR. Ces indicateurs concernent la zone OSPAR II - Manche Mer du Nord (transmission des données de 1977 à 2011) avec une volonté que ces modes de calcul puissent se faire sur les trois façades. Le GISOM est donc chargé de faire un travail d'inventaire des jeux de données actuellement disponibles.

Prochain ROMN

Le prochain recensement démarrera en 2020 pour conserver un pas de temps décennal en se focalisant sur six espèces à large répartition pour lesquelles il y a un besoin de moyens supplémentaires pour leur recensement (cormoran huppé, mouette rieuse et quatre grands goélands), et avec des efforts de concertation et de coordination de suivis régionaux qui existent désormais et qu'il faut structurer pour qu'ils donnent des résultats cohérents à l'échelle nationale.

Présentation de réseaux et observatoires existants

Fonctionnement et résultats du volet limicoles côtiers de l'Observatoire Patrimoine Naturel littoral / Emmanuel CAILLOT (RNF)

Génèse du projet

L'observatoire est né de concertations entre gestionnaires de réserves naturelles nationales qui avaient pour enjeux communs les limicoles côtiers qui désiraient harmoniser leurs protocoles pour pouvoir comparer leurs résultats et définir des stratégies de conservation plus efficaces. L'outil s'est ensuite généralisé en 2009 à un ensemble d'aires marines protégées, avec une ouverture à l'Outre-Mer. La couverture de cet observatoire est assez dense avec une bonne implication des ONG, permettant de dépasser le cadre des aires marines protégées, et de répondre à la question de l'effet de ces aires marines protégées. La couverture méditerranéenne reste cependant encore assez faible mais les négociations sont en cours.

Protocole

Il repose sur des comptages simples mis en place au milieu de chaque mois.

Il y a un emboîtement des dispositifs de collectes puisque cet observatoire à caractère national s'appuie sur des réseaux locaux qui répondent à des questions plus précises pour les documents de gestion.

Les données sont stockées dans une base de données interopérable sur SERENA avec une organisation permettant de répondre aux effets gestion avec une distinction des aires marines protégées dans chaque grande unité fonctionnelle.

Résultats

L'observatoire permet d'éditer des fiches espèces avec des tableaux synthétiques à entrées spatiale et temporelle sur la distribution des effectifs et sur les enjeux. Ces fiches offrent une bonne représentativité des effectifs français (68% pour l'avocette élégante par exemple) mais aussi à l'échelle biogéographique.

L'observatoire est également en train de mettre en place un indicateur simple d'état de population des limicoles basé sur le taux de croissance annuelle des effectifs. Les premiers résultats de cette étude seront présentés au colloque des AMP en octobre 2015.

Fonctionnement et résultats de l'Observatoire oiseaux marins et côtiers de la Sous Région marine Manche Mer du Nord / Christophe AULERT (AAMP)

Fonctionnement et objectifs

Cet observatoire a pour finalités de mettre en place des suivis sur le long terme, standardisés et reproductibles sur l'ensemble de la façade pour estimer l'état de conservation des populations d'oiseaux et des habitats, de travailler à l'échelle d'un réseau d'AMP avec un emboîtement d'échelles, de mettre en place des indicateurs et métriques pertinents afin de renseigner les tableaux de bord des AMP, de partager les données dans une base commune, de proposer des mesures de gestion des AMP, de mettre en place des suivis répondant aux besoins des directives européennes et de mutualiser les moyens par la mise en place d'un réseau d'observateurs.

Ce réseau se met en place. Il est animé par l'antenne Manche Mer du Nord de l'Agence des aires marines protégées. L'antenne conventionne avec les coordinateurs des suivis qui conventionnent eux-mêmes avec les ONG et gestionnaires qui font les suivis sur le terrain. Ces organismes fournissent la donnée brute aux coordinateurs qui rédigent un rapport à l'antenne Manche Mer du Nord et saisisent les données dans la future base de données. L'Antenne MMN valide les données et les fournit aux bases nationales (INPN, OSPAR) et alimentera le futur Web Sig qui sera hébergé sur portail Sextant d'Ifremer.

L'avenir

- Mise en place d'une base de données et d'un Web SIG à l'échelle de la Sous Région Marine

- Poursuite des suivis (sur la fin de la période PANACHE)
- Poursuite de la mise en place de l'observatoire dans le cadre d'un projet Interreg (2015-2018) sur les producteurs supérieurs et amélioration des connaissances sur les interactions entre activités humaines et les prédateurs supérieurs.
- Puis, après 2018, poursuite de l'observatoire sur un projet LIFE et mise en place d'actions visant à limiter les interactions.

Fonctionnement du réseau laro-limicoles nicheurs de Méditerranée et mise en place dans le cadre du programme LIFE ENVOLL / Olivier SCHER (CEN Languedoc Roussillon)

Ce programme, débuté à l'été 2013, est porté par les Amis du marais du Vigueirat et regroupe six autres bénéficiaires associés sur 3 régions.

Le LIFE est la continuité d'un suivi coordonné sur l'ensemble du littoral PACA et Languedoc Roussillon mis en place depuis 2010 avec un protocole unique et partagé. Cette coopération a été mise en place alors que des suivis étaient déjà réalisés depuis 1979 en Languedoc Roussillon et 1956 en Camargue. La Corse a rejoint le réseau avec la mise en place du LIFE, intégrant le suivi du géoland d'Audouin dans le projet.

Objectifs

- Assurer la conservation des laro-limicoles coloniaux (9 espèces de mouettes, sternes, goélands et avocette) sur le long terme en améliorant leur reproduction sur 9 sites Natura 2000 de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse.
- Maintenir et restaurer un réseau de sites d'accueil favorables sur l'ensemble de la zone considérée
- Faire un suivi permettant de répondre à un indicateur sur l'impact des actions de conservation (comparaison des effectifs et des succès de reproduction entre sites aménagés et sites non aménagés)

Ce suivi permet d'estimer les effectifs réels à une échelle assez large et de déterminer le pic d'abondance régional pour ces espèces. Il permet également d'estimer la productivité (nombre de poussins par classe d'âge). Ce suivi s'appuie sur le réseau de naturalistes existant, impliquant un grand nombre de partenaires en plus des bénéficiaires associés.

Fonctionnement et résultats de l'Observatoire Régional des Oiseaux Marins de Bretagne (OROM) / Bernard CADIOU (Bretagne Vivante)

Thématique « colonies »

L'Observatoire, né en 2009, s'inspire d'observatoires similaires développés dans les pays anglo-saxons. Adapté à l'échelle de la Bretagne, l'observatoire s'est concentré sur la thématique « colonies » pour développer la connaissance sur la biologie des oiseaux nicheurs et maintenir à long terme les colonies.

Des niveaux de priorités ont été désignés en 2010 en fonction des moyens humains et des possibilités techniques et logistiques pour retenir les suivis à mettre en œuvre. Différents partenaires réalisent les suivis en respectant une charte et transmettent leurs données à Bretagne Vivante qui assure la coordination de l'OROM. Les suivis concernent le recensement des colonies et l'estimation de la production en jeunes sur des colonies témoins.

Des indicateurs ont été mis en place. Deux indicateurs concernent l'évolution des effectifs : évolution numérique d'une année à l'autre, et sur le pas de temps décennal.

Deux autres concernent la production en jeunes : niveau de production pour l'année en cours, et production moyenne sur les trois dernières années.

Thématique « oiseaux en mer »

Un document a été rédigé en 2011 reprenant les axes prioritaires sur les oiseaux en mer, sur la

base de l'expérience des différents partenaires pour répondre aux nouvelles exigences comme Natura 2000 en mer, la DCSMM, OSPAR, éolien offshore ...

De cette mutualisation sont nés des suivis par bateau en nord Gascogne, mis en place sur différents programmes mais restant cohérents et homogènes entre eux, reprenant des protocoles standardisés. Une approche similaire est proposée au sein de trois ZPS de Bretagne Nord dans le projet Interreg prédateurs supérieurs de l'Antenne MMN de l'Agence des aires marines protégées.

A venir :

Optimisation de la gestion de la donnée avec fin des travaux sur une base de données commune durant l'année 2015.

Politiques publiques

Présentation du programme de surveillance DCSMM oiseaux marins et attentes vis-à-vis du réseau / Aurélie BLANCK et Jérôme PAILLET (AAMP)

Rappel du plan d'action de la DCSMM

Le programme de surveillance oiseaux marins

Le programme thématique « oiseaux marins », coordonné par l'agence et le MNHN se compose de cinq sous programmes. Pour chacun d'entre eux, des recommandations en termes de surveillance sont proposées

- Oiseaux inféodés à l'estran :
 - o Harmoniser et pérenniser les suivis existants
 - o Etendre ces suivis à d'autres sites protégés (ex. ZPS)
 - o Etendre les suivis à d'autres espèces (ex. anatidés) + ajout de paramètres (ex. régime alimentaire)
- Oiseaux marins nicheurs :
 - o Maintenir le recensement tous les 10 ans de l'ensemble des colonies
 - o Suivis renforcés sur les colonies cibles : Ajout de paramètres (contaminants dans les œufs, déchets dans les nids, succès de la reproduction, régime alimentaire, pathogènes, signatures isotopiques), poursuite de suivis télémétriques sur certaines colonies cibles (ex : cormoran)
- Oiseaux en mer : -
 - o Campagnes SAMM tous les 6 ans (hiver + été)
 - o Campagnes halieutiques tous les ans
 - o Développer et/ou pérenniser ces suivis sur d'autres plateformes (navires de l'état, navires commerciaux, exploitants de granulats, développeurs d'EMR lors des études d'impact/incidence...).
 - o Affiner les protocoles et optimiser les suivis depuis la côte (IWC, suivis FAME, ...)
-
- Echowages des oiseaux : Maintien des suivis en MMN, existant à pérenniser
- Interactions entre les oiseaux et les activités humaines en mer : besoin d'études complémentaires

Le programme de surveillance sera adopté par les préfets fin janvier 2015.

La DCSMM et le RESOM

L'Agence des aires marines protégées devrait coordonner la mise en œuvre du programme thématique « oiseaux marins » et a donc besoin d'un appui.

Le réseau permettrait de favoriser les échanges entre commanditaires, maitres d'ouvrages et opérateurs potentiels, d'harmoniser les protocoles, de coordonner nationalement la remontée des données locales.

Le réseau est également un moyen de rapporter au mieux les avancées des connaissances pour les évaluations périodiques (prochaine évaluation du milieu marin en 2018). Il permettra également de faire appel à des experts pour savoir si la France répond aux exigences d'un bon état écologique pour les oiseaux marins.

Ce réseau pourrait permettre également de tester des dispositifs de suivi et monter des projets

pilotes en vue du programme de surveillance 2020. Il pourra enfin mettre en œuvre et tester des mesures de gestion.

Mode de fonctionnement du RESOM

Animation : Alexis WARGNIEZ, Vincent TOISON et Jérôme PAILLET (AAMP).

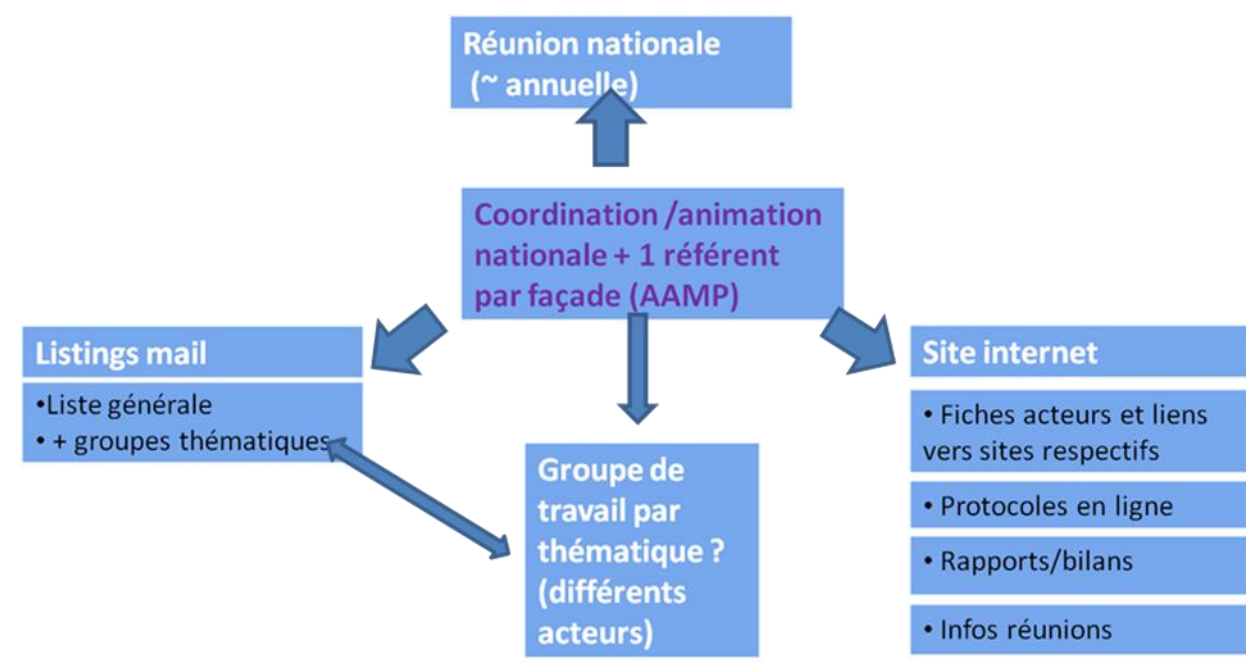
Résultats du questionnaire de l'AAMP

Cf. Diaporama

Propositions de fonctionnement

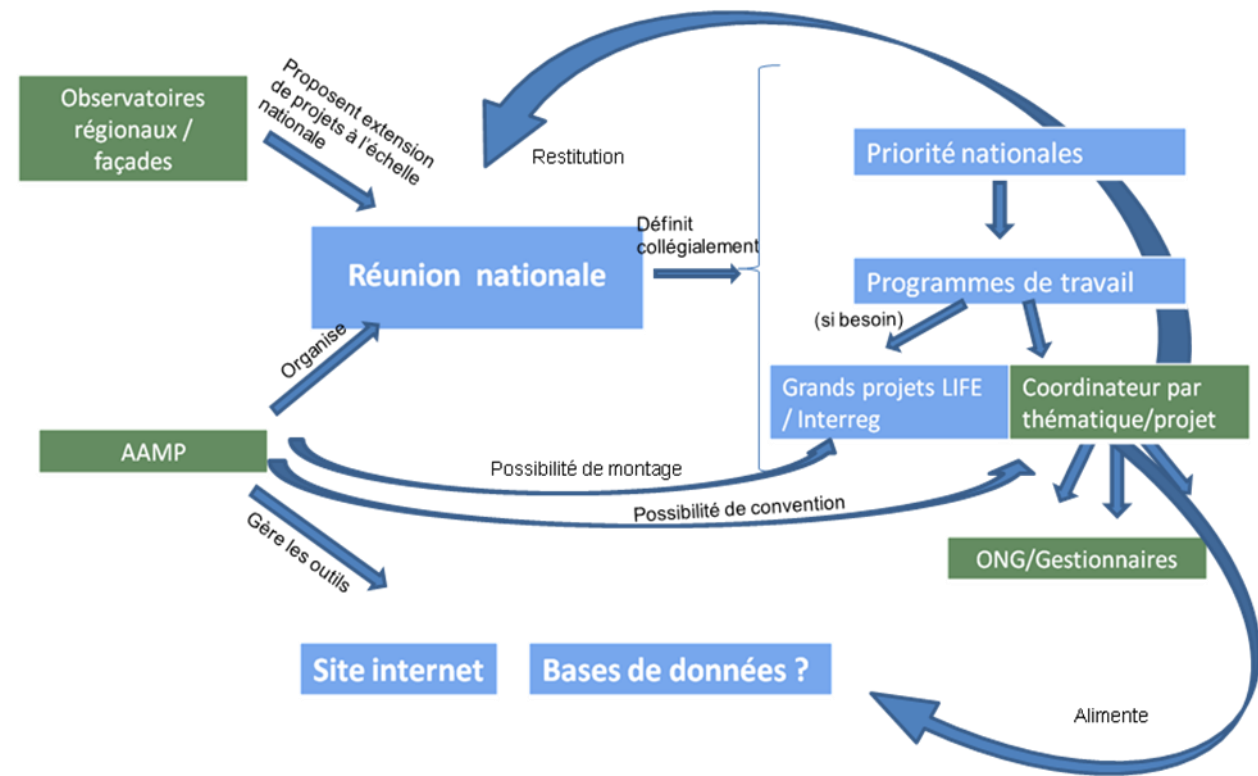
L'Agence propose de coordonner et d'animer le réseau avec une coordination nationale et un référent par façade. L'Agence gérerait les différents outils qui animeraient le réseau. Des groupes de travail par thématique pourraient être créés (cf. schéma 1).

Schéma 1. Proposition de fonctionnement (outils)



Les réunions nationales, organisées par l'Agence, seront l'occasion pour les observatoires régionaux de proposer des projets à l'échelle nationale. Les priorités y seront débattues collégalement et les programmes de travail y seront décidés, avec l'appui de l'Agence comme maître d'ouvrage, quand elle est concernée. Une restitution de ces projets sera également réalisée lors de ces réunions. (cf. schéma 2).

Schéma 2. Proposition de fonctionnement (méthode)



Suite à la discussion, les points suivants ont été retenus :

- Le GISOM apportera son expertise scientifique dans le RESOM. Il en formera le comité scientifique et pourra notamment juger de manière indépendante le réseau d'aires marines protégées.
- Le RESOM ne se ferme pas à une liste d'espèces. Il traitera des sujets sur les oiseaux sur le milieu milieu marin, même pour des espèces vivant principalement sur l'intertidal comme les limicoles. Des passerelles doivent être créées entre les différents réseaux. Ainsi, le RESOM pourra compléter les études du réseau limicole côtier, notamment sur les colonies nicheuses des gravelots à collier interrompu et des huitriers-pie. Le coordinateur du réseau limicole côtier sera invité à participer aux réunions nationales du RESOM pour faire le lien entre les deux réseaux. Cela pourra être le cas pour les autres réseaux déjà existants comme les mammifères marins ou les tortues avec lesquels le RESOM pourrait traiter de problématiques transversales.
- Si le réseau se structurera plus rapidement pour la Métropole, l'Outre Mer doit rapidement être intégrée à ce réseau national, ayant des enjeux peut-être encore plus forts et un grand manque de connaissances sur l'avifaune marine. L'Outre Mer sera ainsi représentée sur le site internet et sera intégrée dans les listes de diffusion. Dans les cas où les bassins sont suffisamment organisés pour organiser des réunions locales et avec une coordination locale, les coordinateurs pourront ensuite être invités à la réunion nationale.
- L'Agence des aires marines protégées pourra prendre en charge le déplacement des organismes les plus modestes pour les réunions nationales. Les structures sous convention avec l'Agence pourront prévoir le déplacement dans les frais de mission inclus au budget dans leurs projets.

- Les discussions entre membres du réseau pourront se faire par l'intermédiaire de listes de discussion mises en place par le coordinateur. Une liste générale sera créée. Des listes dédiées à des thématiques particulières ou à des groupes de travail pourront également être temporairement ouvertes

Perspectives 2015

- La France doit évaluer la cohérence du réseau d'AMP à l'horizon 2015 (colloque national octobre 2015), c'est-à-dire vérifier que toutes les espèces à enjeux sont bien représentées dans ce réseau et que les outils répondent bien aux problématiques de gestion et aux exigences écologiques de ces espèces.

L'Agence doit animer techniquement cette réflexion et faire émerger des expertises. Elle fait donc appel au RESOM et à son organe scientifique pour apporter son expertise sur les oiseaux marins et répondre à cette question. Ce travail devra être fait en commun avec le réseau limicole côtier et avec le forum des AMP.

L'Agence propose donc la création d'un premier groupe de travail pour réfléchir à ce qui doit être présenté au colloque d'octobre 2015 et voir comment restructurer et mettre en commun la donnée, afin de répondre à cette question de la cohérence du réseau d'AMP.

Les personnes intéressées peuvent contacter Vincent Toison au siège de l'Agence (vincent.toison@aires-marines.fr).

- La création d'un groupe de travail « interaction » est également évoquée (captures, dérangement ...) pour adapter à l'échelle nationale des matrices déjà existantes à l'échelle internationale. Ce groupe de travail intéressera particulièrement la LPO qui a déposé un projet LIFE sur ces interactions. C'est également un des thèmes fléchés dans le projet Interreg sur la Sous Région Marine Manche Mer du Nord. Des groupes de réflexions sont également déjà menés sur les sports de loisirs et les oiseaux marins nicheurs.

L'aspect « zéro rejet » des engins de pêche doit également être une priorité car il sera vraiment difficile d'analyser l'impact de cette interdiction de rejet si nous ne connaissons pas aujourd'hui l'importance de l'influence des rejets sur les populations d'oiseaux.

- L'Agence relancera le site internet du RESOM. Elle établira un standard de fiche de présentations des structures qu'elle demandera aux membres de remplir pour alimenter le site internet du RESOM. Elle pourra également s'appuyer sur les fiches acteurs des gestionnaires déjà existantes réalisées par l'ATEN et sur le travail demandé au RESOM par le MNHN dans le cadre de la DCSMM.

L'Agence recensera des protocoles standardisés déjà existant pour les publier sur le site.

- Une réflexion devra être menée par le RESOM pour mettre en place concrètement un plan structuré, ciblant les colonies à suivre et les protocoles associés pour répondre au programme de surveillance DCSMM oiseaux marins nicheurs. Cette réflexion pourra être menée dès que le pilote scientifique du thème oiseau aura été désigné. Elle devra être réalisée à l'échelle des Sous Régions Marines et compléter ou mieux identifier des suivis sur certaines façades encore mal renseignées comme le sud Gascogne et la Méditerranée.
- Une réflexion particulière pourra être également menée sur l'éventuelle nécessité de reprendre ou pérenniser les suivis sur les navires de l'état (navire des douanes notamment). L'Antenne Atlantique de l'Agence des aires marines protégées semble favorable à cette possibilité.

- Le RESOM prévoit de se revoir lors d'une nouvelle réunion nationale à l'automne prochain, certainement en novembre. Les présentations reprenant des thématiques en outre-mer seront les bienvenus. Les inventaires (atlas) sur les oiseaux marins de Guadeloupe sont notamment évoqués. Il est également proposé d'y aborder le sujet des protocoles d'inventaire en mer dans le cadre des projets EMR pour étudier les différences entre ces protocoles et les différences de résultats qui seront rendu publics. Une synthèse et une mise en perspective pourront être réalisées pour imaginer une homogénéisation future.

Il pourra aussi être intéressant de favoriser les présentations communes en proposant de donner la parole à plusieurs structures qui travaillent sur différents programmes mais sur une thématique transversale.

Liste des participants Journée RESOM 5 novembre

Nom	Prénom	Organisme
ARNASSANT	STEPHANE	PNR Camargue
AULERT	CHRISTOPHE	AAMP
BARBRAUD	CHRISTOPHE	GISOM/ CEBC - CNRS
BLANCK	AURELIE	AAMP
BOUE	AMELIE	LPO
CADIOU	BERNARD	Bretagne Vivante
CAILLOT	EMMANUEL	RNF
CHEVALLIER	ALEXIS	In VIVO
DEBOUT	GERARD	GONm
DEROUT	DOMINIQUE	EDEN 62
DOBRONIAK	CHRISTINE	Grand Port Maritime de Dunkerque
ENTRAYGUES	MATHIEU	AAMP
FORTIN	MATTHIEU	Bretagne Vivante
GILLET	PASCAL	PN Port Cros
GIRARD	MAGALI	MEDDE/DEB
GREMILLET	DAVID	CEFE CNRS
JACOB	YANN	Bretagne Vivante
LAFON	CELINE	Bretagne Vivante / RNN Groix
LAMBERT	JESSICA	DREAL Basse Normandie
LAMBRECHTS	ADRIEN	BIOTOPE
LARZILLIÈRE	AGATHE	PNRA
LEBLOND	GILLES	BIOS
LEDARD	MICHEL	DREAL Bretagne
LEGRIS	SEBASTIEN	Picardie Nature
LEMESLE	JEAN-CHRISTOPHE	LPO RNN Lilleau des Niges
MANNAERTS	GERALD	AAMP
MICOL	THIERRY	LPO
ORSSAUD	MAGALI	DREAL Corse
PAILLET	JEROME	AAMP
PAQUIGNON	GUILLAUME	AAMP
PETTEX	EMELINE	UMS-PELAGIS
PISCHIUTTA	RUDY	GON
PROVOST	PASCAL	LPO / RNN Sept-Iles
RIDOUX	VINCENT	Université de la Rochelle
ROBERT	CATHERINE	Bretagne Vivante / RNN Groix
SCHER	OLIVIER	CEN Languedoc Roussillon
SIMIAN	GAELLE	MNHN
SIMON	FAUSTINE	MDE
VIERA	ANTHONY	CRPMEM Nord Pas de Calais
WARGNIEZ	ALEXIS	AAMP



Photo : Richard SHI (C'sters Café)